



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Exécution des Art. L 2121-10, L 2121-11, L 2121-12, L 2122-8 et L 2122-14
du Code Général des Collectivités Territoriales

Lundi 13 juin 2022 à 20 heures 00
Salle Desnos - 2 rue Aristide Briand

ORDRE DU JOUR :

PV du 04/04/2022 soumis à l'approbation

Délibérations :

- 1- Approbation du compte administratif 2021 : Ville
- 2- Affectation des résultats de l'exercice 2021 : Ville
- 3- Admission en non-valeur
- 4- Budget supplémentaire 2022
- 5- Crédits alloués aux écoles
- 6- Demande de subventions auprès des services de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et de la Caisse Nationale des Allocations Familiales dans le cadre du projet de la construction de l'Accueil de Loisirs
- 7- Réalisation d'un Centre de Loisirs
- 8- Ouverture de postes Parcours Emploi Compétences
- 9- Vente parcelle B 1843 – Avenue Foch
- 10- Création d'un marché – Place du Clocher
- 11- Demande d'inscription du Clocher de Montry au label « Patrimoine d'Intérêt Régional » d'Ile de France
- 12- Avis du conseil municipal sur le projet de périmètre du futur SAGE Marne et Beuvronne
- 13- Décisions du Maire

Fait à Montry, le 07 juin 2022

Le Maire,

Françoise SCHMIT

